

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 Juin 2019

19h07 : ouverture de la séance par Monsieur le Maire.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du 12 Avril 2019
- Redevance occupation du domaine public
- Encaissement chèque des « Balladins »
- Apurement partiel de dettes
- Aménagement du Bourg - espace partagé piétonnier
- Aménagement du Bourg - devis travaux et arrosage
- Recrutement d'agent non titulaire par l'intermédiaire du CDG 24
- Tarif location ancienne poste et tarif location ergothérapeute

1) Appel des présents, vérification des pouvoirs, désignation du secrétaire de séance :

Le Maire et l'ensemble des conseillers sont présents à l'exception de :

M. FOURNIER, SP. CHEPEAU, P. VALLEE et Mme MF. FREDOU.

Pouvoirs : de M. FOURNIER à S. BESSE, de P. VALLEE à S. EDWARDS de SP. CHEPEAU à M. VILLECHALANE ET DE MF. FREDOU à N. GOURAUD

L. FONT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Demande de rajout à l'ordre du jour effectué par Monsieur le Maire :

- Demande de subvention à la région pour le projet paysagé

Demande acceptée à l'unanimité.

1) Approbation du Procès-Verbal du 12 Avril 2019:

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 Avril 2019 est accepté à l'unanimité.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

2) Redevance occupation du domaine public

Le montant de la redevance orange pour l'année 2019 est de 1 695.03 €

Le montant de la redevance ERDF pour l'année 2019 est de 209 €

Résultat du vote :

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 12

3) Remboursement à encaisser par la commune

Nous avons reçu un don de l'association « Les Balladins » de 140 € pour la restauration du reliquaire de l'église

Le Conseil Municipal accepte ce chèque.

Résultat du vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 12

4) Admission en non-valeur créance communale – modification budgétaire

Le Maire explique au Conseil Municipal la demande du Trésor Public.

Le Conseil Municipal doit prendre une délibération acceptant l'admission en non-valeur concernant des loyers non recouvrable d'un montant de 6933.27€.

Résultat du vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 12

5) Aménagement du bourg - espace partagé piétonnier

Le Conseil Municipal accepte le nouveau devis d'A2I

Le Maire présente une étude du Département pour un espace piétonnier/auto dans le cadre Abjat paysagé.

Le Conseil Municipal accepte cette étude

Résultat du vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 12

6) Aménagement du bourg - devis travaux arrosage

Le Conseil Municipal accepte le devis d'arrosage

Résultat du vote :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 12

7) Recrutement d'agent non titulaire par l'intermédiaire du CDG 24

Le Maire explique la nécessité de signer une convention avec le CDG 24 pour l'agent gestionnaire de l'agence postale (15 heures par semaine).

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

8) Tarif local ancienne poste et tarif location ergothérapeute

Le Maire propose un tarif de location progressif pour le local de l'ancienne poste pour arriver à un loyer de 250€.

Le Maire autorise l'utilisation de la pergola.

En ce qui concerne l'ergothérapeute, le Conseil Municipal propose de ne pas faire payer de loyer pour l'instant de la pièce au-dessus du bureau du Maire.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

9) Demande de subvention à la région pour le projet paysager.

Le Conseil Municipal accepte de faire une demande de subvention à la Région afin d'obtenir une aide financière pour le fleurissement du Bourg.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

20H20 : FIN DE LA SEANCE